

Ce document est une publication en ligne convertie en format PDF par la Bibliothèque de l'Assemblée nationale pour fin de conservation. Certains hyperliens externes contenus dans ce document peuvent être inactifs.



Plan d'action régional 2024-2026 – Direction régionale de l'Outaouais

Message de la directrice régionale de l'Outaouais

J'ai le plaisir de vous présenter le Plan d'action 2024-2026 de la Direction régionale de l'Outaouais. Jusqu'en octobre 2023, la région de l'Outaouais était intégrée aux régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Aujourd'hui, la Direction régionale de l'Outaouais (DRO) dessert plus adéquatement son territoire avec des services de proximité aux entreprises, aux personnes immigrantes, aux organismes partenaires ainsi qu'aux villes et aux municipalités régionales de comté.

Notre plan d'action régional découle du Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et il est en cohérence avec ses orientations. Le plan identifie concrètement les initiatives à prioriser en tenant compte du contexte propre au territoire couvert par la direction régionale. Les actions entreprises s'articulent autour de la francisation et de l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes, du soutien aux collectivités et de l'accompagnement des entreprises.

La période 2023-2024 a été notamment marquée par l'arrivée sur le territoire d'étudiantes et d'étudiants infirmiers et infirmières dans le cadre du Projet de reconnaissance des compétences d'infirmières et d'infirmiers recrutés à l'international (PRCIIRI). Cet exercice a été caractérisé par un travail acharné de tous les partenaires concernés afin que chacune des personnes recrutées puisse s'installer dans sa région d'accueil pour poursuivre ses études tout en travaillant à temps partiel dans le réseau de la santé.

L'année 2023-2024 a également été ponctuée par l'achèvement du projet pilote MIFI-Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). En collaboration avec les membres désignés des Conférences administratives régionales (CAR), ces projets visaient à mettre en place des actions pour augmenter l'attractivité des régions pour l'immigration primaire.

Dans les deux prochaines années, un des principaux défis de la direction régionale sera de faire connaître les services offerts par le Ministère auprès des entreprises et de les encourager à utiliser davantage la plateforme d'accompagnement, Arrima, pour profiter d'un accompagnement personnalisé. L'équipe de la DRO entend poursuivre son travail en complémentarité avec les autres partenaires pour bien informer les entreprises des différentes options qui s'offrent à elles dans un contexte particulier de rareté de main-d'œuvre.

L'Outaouais est un pôle naturel d'immigration pour les raisons suivantes :

- L'attrait de la Capitale nationale du Canada;
- Le milieu de vie agréable pour les familles qu'offre la ville de Gatineau;

- Les emplois dans la fonction publique fédérale qui sont à proximité;
- Les institutions d'enseignement variées des deux côtés de la rivière.

Toutefois, des défis d'attraction et de rétention des personnes immigrantes dans la région sont bien présents. Bien que les centres urbains attirent naturellement les personnes immigrantes, les milieux ruraux et certains milieux urbains situés plus au centre et au nord de la région éprouvent des difficultés d'attraction et de rétention des personnes immigrantes. La direction régionale devra soutenir ces territoires en mettant en place les moyens nécessaires pour favoriser l'accueil et la rétention des personnes immigrantes. Des activités de concertation seront également poursuivies par l'entremise de la Table régionale immigration Outaouais et de ses sous-comités.

Je tiens à remercier nos organismes partenaires, les villes et la MRC. Nos organismes partenaires offrent des services directs aux personnes immigrantes, notamment dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration. Leurs efforts soutenus avec chacune des personnes immigrantes permettent à celles-ci de se sentir adéquatement accompagnées et ils favoriseront leur taux de rétention dans nos régions. Les villes et les MRC partenaires du Ministère travaillent activement à la mise en place de projets et d'activités qui favorisent l'attraction, l'intégration, la rétention des personnes immigrantes dans le but de valoriser le vivre-ensemble et de créer des communautés accueillantes.

Je profite de l'occasion pour remercier toute l'équipe de la Direction. Grâce au dynamisme et à l'engagement de chaque personne, la direction régionale peut concrétiser les différents projets qu'elle promeut.

Esther Beaudry

Directrice régionale

À propos des plans d'action régionaux

Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration

Avec le dévoilement du [Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration](#) en 2022, le Ministère renforce résolument son soutien aux besoins des régions. Au cours des prochaines années, il poursuivra ses actions pour consolider son rôle de coordonnateur de l'action gouvernementale et renforcera les liens de partenariat et de collaboration avec des ministères, des organismes et son réseau de partenaires. Ce faisant, le Québec pourra mieux accueillir et intégrer les personnes immigrantes et leur assurer un établissement durable en français dans l'ensemble des régions.

Plan stratégique

Les plans d'action régionaux s'inscrivent dans la continuité des choix stratégiques du Ministère. Ils répondent aux enjeux prioritaires en matière d'immigration, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes, comme il a été présenté dans son [Plan stratégique 2023-2027 \(PDF 656 Ko\)](#) (<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan->

[strategique/PL_strategique_2023-2027_integral_MIFI.pdf](#)). Ce dernier vise à favoriser une immigration qui contribuera à réduire la pénurie de main-d'œuvre tout en accordant la priorité à une immigration francophone et francotrope. Ses objectifs :

- Contribuer à la pérennité du français;
- Aider la régionalisation de l'immigration;
- Faciliter l'accessibilité et l'adaptation des services gouvernementaux d'apprentissage du français et d'intégration des personnes immigrantes.

Pour relever les défis mentionnés ci-dessus, le Ministère misera, notamment sur :

- La sélection de personnes immigrantes qui correspond aux besoins du Québec;
- L'institution de Francisation Québec le 1^{er} juin 2023;
- L'accompagnement des personnes immigrantes vers une intégration sociale, linguistique et professionnelle réussie en fonction de leurs projets de vie.

Les plans d'action régionaux visent à mobiliser les partenaires régionaux dans une démarche concertée pour atteindre les objectifs que s'est fixés le Ministère, notamment, au regard de :

- L'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes dans l'ensemble des régions du Québec;
- La mobilisation des collectivités dans leurs actions pour devenir plus accueillantes et inclusives;
- La participation des personnes immigrantes à au moins un service qui favorise leur intégration socioéconomique par la reconnaissance de leurs compétences;
- L'augmentation de la participation des entreprises à l'offre de services du Ministère en matière d'accompagnement dans leurs démarches de recrutement et d'intégration des personnes immigrantes.

Ces plans permettent ainsi de déterminer, à une échelle régionale, les moyens d'action privilégiés à mettre en œuvre.

Plan stratégique 2023-2027

Dans son Plan stratégique 2023-2027, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (ci-après nommé « le Ministère ») entend continuer à favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes en soutien à la vitalité de l'ensemble des régions du Québec, notamment par l'atteinte des six objectifs suivants :

- Favoriser l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes par la reconnaissance de leurs compétences;
- Accompagner les entreprises dans leurs démarches de recrutement et d'intégration des personnes;
- Accompagner les personnes immigrantes dans leur parcours d'intégration et d'apprentissage du français;
- Favoriser l'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions;
- Contribuer au développement de collectivités accueillantes et inclusives;
- Augmenter la participation aux cours de français.

Bien que les besoins en main-d'œuvre soient généralisés à toutes les régions du Québec, les personnes immigrantes admises au Québec s'établissent encore majoritairement dans la [Communauté métropolitaine de Montréal \(CMM\)](https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/C01_PMad_CMM-5secteurs_2011-12.pdf) (https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/C01_PMad_CMM-5secteurs_2011-12.pdf). Une meilleure répartition régionale de l'immigration est donc essentielle pour répondre aux besoins du marché du travail partout au Québec et pour contribuer à l'occupation et à la vitalité des territoires, à l'essor économique régional et à l'utilisation du français comme langue commune. Ainsi, le Ministère doit continuer d'exercer son leadership pour mobiliser les acteurs du gouvernement, de la société civile et du marché du travail. En effet, un effort coordonné par le Ministère, soutenu par d'autres ministères et partenaires (organismes municipaux, organismes à but non lucratif, établissements d'enseignement et coopératives), permettra de relever ces défis, notamment en matière de développement économique régional et d'accessibilité au logement et aux services sociaux dans les milieux d'accueil.

Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024

Le Ministère a conjugué ses efforts avec ceux des autres ministères, des organismes et de ses partenaires pour réaliser le Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration. Il poursuit ses efforts dans la mise en œuvre de ce plan d'action.

Ce plan se déploie avec 17 leviers regroupés autour des trois objectifs suivants :

- Prioriser la régionalisation dès l'étranger en incitant les personnes immigrantes, dont les compétences répondent aux besoins des régions à s'y établir dès leur arrivée au Québec;
- Contribuer à l'attractivité des régions et au développement de collectivités plus accueillantes et inclusives afin d'inciter la régionalisation durable des personnes immigrantes;

- Réviser et optimiser les programmes, les services et les mesures en matière de régionalisation afin d'accroître leur utilisation dans toutes les régions et de simplifier l'expérience client.

Contexte de l'intervention régionale du MIFI

Le Ministère propose une approche globale de l'immigration par l'accompagnement des personnes immigrantes et le soutien des collectivités. L'objectif de cette approche vise l'augmentation de la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions.

À cette fin, le Ministère met à profit l'expertise de son réseau régional, qui couvre l'ensemble des régions du Québec pour augmenter l'offre d'accompagnement personnalisé :

- Aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration;
- Aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion;
- À ses partenaires, aux organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne, centrée sur les personnes immigrantes et ajustée à leurs besoins;
- Aux entreprises, à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles.

Ainsi, le Ministère s'appuie plus que jamais sur la connaissance des milieux que possèdent les municipalités et les autres acteurs locaux et régionaux pour améliorer l'intégration.

L'offre de service aux entreprises, renforcée par le déploiement régional, permet un accompagnement personnalisé et s'adresse aux entreprises et aux organismes établis au Québec qui souhaitent :

- S'informer sur les sujets liés à l'immigration;
- Recruter des personnes immigrantes;
- Faciliter l'intégration socioprofessionnelle de celles déjà embauchées.

Portrait de la région couverte

Présentement, la DRO regroupe treize membres du personnel : une directrice régionale, un coordonnateur, une cheffe d'équipe, un technicien en administration, quatre conseillères et conseillers en immigration régionale, une conseillère en

francisation en milieu de travail, trois agentes et agents d'aide à l'intégration et deux étudiants. Une conseillère en reconnaissance des compétences s'est jointe à l'équipe au printemps 2024. Cette équipe est déployée dans les bureaux de Services Québec, elle détient trois antennes régionales situées à Papineauville, à Maniwaki et à Gatineau. L'établissement principal de la direction régionale est situé à Gatineau, dans le secteur de Hull.

Outaouais

La région de l'Outaouais est constituée de quatre MRC, soit la Vallée-de-la-Gatineau, les Collines-de-l'Outaouais, Papineau et Pontiac et du territoire de Gatineau. La région compte 67 municipalités et 8 autres territoires. La ville de Gatineau est son principal pôle économique et social. Elle réunit à elle seule plus de 70 % de la population de toute la région. La population rurale représente 13,1 % des habitants de la région. Les principales municipalités de la région de l'Outaouais sont Gatineau, Val-des-Monts, Cantley, La Pêche et Chelsea. L'économie de la région est dominée par le secteur tertiaire, qui équivaut à 87,8 % des emplois de la région, où priment les services publics.

Les perspectives démographiques de la région de l'Outaouais sont bonnes. La population devrait connaître un taux de croissance soutenu dans les prochaines années, et ce, à un rythme plus rapide qu'ailleurs au Québec. Bien qu'en 2020-2021 et en 2021-2022, le solde migratoire de la région ait été négatif, depuis 2023 la région de l'Outaouais a enregistré, en moyenne, des soldes migratoires positifs, en accueillant 354 habitants de plus par année.

En 2022, la région comptait 408 979 habitants. Selon le recensement de 2021, 47 855 personnes résidentes de l'Outaouais sont issues de l'immigration, soit 12 % de la population totale de la région. Notons qu'une faible proportion de la population immigrante régionale détient un statut temporaire, soit environ 10 % de celle-ci. Gatineau fait partie des 14 villes désignées comme ville d'accueil de personnes réfugiées prises en charge par l'État. En 2021, 13,74 % des personnes immigrantes permanentes admises dans la région provenaient de cette catégorie d'immigration. En ordre croissant, les principaux pays de provenance des personnes immigrantes de la région sont : Haïti, France, Liban, Maroc et Colombie.

Offre de service — Approche centrée sur la clientèle

Le Plan d'action régional 2024-2026 de la DRO s'appuie sur les orientations stratégiques du Plan stratégique 2023-2027 du MIFI et s'inscrit en cohérence avec le principe de l'engagement partagé qui interpelle à la fois les personnes immigrantes, les acteurs locaux et régionaux ainsi que les personnes représentantes des ministères et des organismes gouvernementaux. Plus particulièrement, il porte sur la mise en œuvre d'actions adaptées pour répondre aux besoins des trois clientèles visées : les personnes immigrantes, les entreprises et les collectivités.

Personnes immigrantes

En ce qui concerne l'aspect régional, la DRO assure une présence accrue et structurée en Outaouais dans le but d'offrir aux personnes immigrantes un service personnalisé. Ces services sont proposés par l'intermédiaire d'Accompagnement

Québec et par des agentes et agents d'aide à l'intégration qui effectuent des interventions sur l'ensemble du territoire. Ces agents sont basés à Gatineau, à Hull et à Maniwaki. En outre, une conseillère en reconnaissance des compétences s'ajoutera bientôt à l'équipe de la DRO afin d'apporter une aide personnalisée aux personnes immigrantes dans leurs procédures d'emploi. Ce service permet de faire valoir et faire reconnaître, en tout ou en partie, les études et les expériences de travail peu importe où elles ont été acquises. La direction régionale contribue ainsi à fournir un accueil sur mesure et obtient une meilleure connaissance des besoins de la clientèle afin de proposer un accès simplifié et élargi aux services offerts. Cette démarche permet de joindre un plus grand nombre de personnes immigrantes et d'améliorer l'efficacité des interventions.

Entreprises

L'arrimage entre les besoins en main-d'œuvre du Québec et de ses régions, notamment en Outaouais, constitue le fondement de l'approche du MIFI en matière d'accompagnement des entreprises. Ainsi, l'offre régional de services mise sur un accompagnement personnalisé dans la recherche ou le recrutement de personnes dont le profil pourra répondre aux besoins des entreprises. Également, le volet en reconnaissance des compétences permet de participer à l'adéquation entre formation, compétences et emploi. L'ajout d'une offre d'accompagnement pour la francisation en milieu de travail permet, quant à lui, de favoriser l'intégration des personnes immigrantes au sein des entreprises. À cet effet, la DRO peut compter sur la présence d'une conseillère en immigration régionale spécialisée en francisation en milieu de travail. Elle assure un accompagnement-conseil auprès des entreprises.

L'action de la direction régionale s'inscrit en complémentarité à l'offre de services du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et s'associe étroitement avec les partenaires régionaux qui travaillent au développement économique de leurs territoires.

Collectivités

Une immigration réussie, qui contribue à la prospérité des régions, dépend de la capacité à favoriser une meilleure répartition régionale de l'immigration et à encourager l'établissement durable des personnes immigrantes au sein des collectivités. Cela implique la présence de collectivités accueillantes et inclusives, capables de répondre aux besoins des personnes immigrantes. Les acteurs des milieux de vie, notamment les organismes communautaires et les municipalités, demeurent des partenaires incontournables. Le MIFI leur reconnaît un rôle déterminant en raison de leur capacité à intervenir, sur l'ensemble de leur territoire et à déployer une offre de services qui permet aux collectivités de mieux accueillir et d'intégrer les personnes immigrantes pour favoriser leur établissement durable. La DRO, par l'intermédiaire des conseillers et conseillères en immigration régionale (CIR), soutient et outille les collectivités dans la mise en place de milieux inclusifs et diversifiés.

Portrait des ententes de partenariat

Au 1^{er} avril 2024, le soutien financier des programmes d'intégration du MIFI a permis de mettre en œuvre des ententes de partenariat et de services avec les organismes et les MRC.

Au nombre de ces ententes, figurent :

- Treize ententes dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC), dont :
 - deux dans le volet MRC/Ville, pour la mise en place d'activités de rapprochement culturel pour affiner l'analyse des enjeux liés à l'immigration, à l'attraction et à la rétention de personnes immigrantes, à la valorisation du vivre-ensemble et au développement d'une communauté accueillante,
 - trois dans le volet OBNL en collaboration avec des organismes du territoire, pour l'instauration de conditions nécessaires à l'établissement durable et à la pleine participation des personnes immigrantes selon une démarche concertée et dans un climat harmonieux, exempt de préjugés, de discrimination, de racisme et d'intimidation,
 - sept ententes dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) afin de soutenir les personnes immigrantes dans leur démarche d'installation et d'intégration et de les aider à devenir des membres actifs de la société québécoise. Une de ces ententes a été conclue avec un organisme d'accueil des personnes réfugiées prises en charge par l'État (RPCE) situé à Gatineau. Cette ville fait partie des 14 villes de destination des personnes réfugiées prises en charge par l'État au Québec. Deux de ses ententes ont pour objet des projets pilotes visant des interventions destinées spécifiquement aux femmes et aux jeunes issus de l'immigration. Ce programme a également permis de soutenir le projet pilote des infirmiers et infirmières diplômées hors Canada (IDHC).
 - une entente dans le cadre du Programme de soutien à la mission (PSM), dont une dans la région de l'Outaouais, qui appuie et consolide financièrement les organismes communautaires autonomes dont la mission principale s'inscrit dans les champs de mission du Ministère.

Grâce à ses activités de collaboration, la direction régionale participe à divers comités et tables de concertation qui réunissent une variété d'intervenants locaux et régionaux. L'objectif est de soutenir des initiatives conjointes susceptibles de traiter des problématiques spécifiques et des défis socioéconomiques à l'échelle régionale.

Plan d'action régional 2024-2026 (tableaux synoptiques)

Alors que ce plan d'action s'articule autour des priorités ministérielles établies dans le Plan stratégique 2023-2027, ce plan d'action régional 2024-2026 indique les actions priorisées par la DRO selon la réalité régionale. Tout comme le Programme de Soutien à la mission (PSM), ce plan d'action traduit les principaux défis de la région, les champs d'intervention ainsi que les orientations et les objectifs en fonction des priorités de la région.

Orientation 2 : Renforcer la contribution des personnes immigrantes à la prospérité du Québec

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Favoriser l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes par la reconnaissance de leurs compétences	Accompagner les personnes immigrantes dans leur démarche de reconnaissance des compétences	Une meilleure connaissance du service et une meilleure compréhension du parcours scolaire québécois	Nombre de personnes immigrantes ayant reçu un service en reconnaissance des compétences
	Accompagner les entreprises dans leurs démarches de recrutement et d'intégration des personnes immigrantes	Les entreprises sont accompagnées par les conseillers en immigration régionale dans un délai de cinq jours ouvrables	Nombre d'entreprises du Québec ayant bénéficié d'un accompagnement
	Offrir un accompagnement-conseil de proximité en lien avec la francisation en milieu de travail en Outaouais	Les entreprises reçoivent l'appui du CIR-FMT pour bien répondre à leurs besoins	Nombres d'entreprises accompagnées en francisation en milieu de travail

Orientation 3 : Favoriser la concordance entre les projets de vie des personnes immigrantes et les besoins des régions du Québec

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner les personnes immigrantes dans leurs parcours d'intégration et d'apprentissage du français	Effectuer une évaluation des besoins dans l'Accompagnement Québec pour soutenir la personne immigrante	Augmentation de la connaissance du service l'Accompagnement Québec auprès de l'ensemble des acteurs du milieu et des entreprises	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une évaluation des besoins dans l'Accompagnement Québec
	Favoriser l'intégration en français des personnes immigrantes par le soutien et l'accompagnement des organismes communautaires sur le territoire	Les partenaires en Outaouais soutiennent les personnes immigrantes dans leurs démarches d'intégration	Nombre de personnes ayant bénéficié des services d'accueil et d'intégration offerts par le réseau des organismes communautaires

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Favoriser l'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions	Réaliser des activités pour promouvoir la régionalisation des personnes immigrantes hors de la Communauté métropolitaine de Montréal	Les personnes immigrantes connaissent mieux la région de l'Outaouais	Augmentation de la proportion des personnes immigrantes admises et présentes au Québec hors de la Communauté métropolitaine de Montréal

Orientation 4 : Mobiliser les collectivités pour la pleine participation des personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Contribuer au développement de collectivités accueillantes et inclusives	Contribuer à l'établissement durable des personnes immigrantes par le développement de milieux accueillants et inclusifs	Un plus grand sentiment d'appartenance à leur communauté	Proportion des municipalités régionales de comté bénéficiant d'un soutien au moyen des ententes dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités
	Assurer un leadership au sein des tables de concertation locales et régionales afin de mettre de l'avant les enjeux de l'immigration sur le territoire	Le rayonnement du MIFI et de ses services par le biais de la participation aux différences tables	Nombre de tables de concertation où siège la direction régionale

Orientation 5 : Développer et adapter l'offre de services pour joindre l'ensemble des clientèles

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la participation aux cours de français	Favoriser l'apprentissage du français par les personnes immigrantes sur le territoire	Les partenaires et les entreprises sont informés de l'offre de services en francisation	Nombre de personnes immigrantes participant aux cours de français

À consulter aussi

[Annexes statistiques - Outaouais \(PDF 536 Ko\) \(https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/Portrait-Immigration_Outaouais.pdf\)](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/Portrait-Immigration_Outaouais.pdf)



© Gouvernement du Québec, 2025